

BULLETIN D'INFORMATIONS

Édité par la mairie d'Évran, imprimé par Impri'Média Bretagne.

Directeur de publication : M. Patrice Gautier



Du nouveau au Centre de Santé du Pays d'Évran !

SANTÉ

La téléconsultation avec le Dr Aubry est désormais disponible pour les patients déjà suivis au Centre de Santé !

Vous pouvez vous inscrire via Doctolib ou en appelant le 02 57 69 02 30. Les motifs de consultation peuvent notamment être : suivi médical adulte, renouvellement de traitement pour les moins de 65 ans, demande d'ordonnance pour prise de sang, interprétation de résultat complémentaire. Les patients doivent être équipés d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur une caméra et microphone.

Augmentation des heures d'ouverture.

Afin de répondre à la demande croissante de patients, le Dr Boutelier nous a rejoints comme 2ème médecin en plus du Dr Aubry ; elle consulte les mardis et jeudis.



Mme Réhel, secrétaire et assistante médicale, Docteur Aubry et Docteur Boutelier

Réalisez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en 1 clic !

URBANISME

Depuis le 1er janvier, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme au format numérique sur <https://dinancom.geosphere.fr/portailccs/>, en tout lieu et à tout moment !

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis de démolir

Permis d'aménager

Déposer ses demandes d'urbanisme en ligne c'est :



Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne



En créant votre demande, vous aurez accès à un compte personnel et confidentiel



En quelques clics, votre demande est déposée auprès du service instructeur



Vous pouvez le faire depuis chez vous, sans vous déplacer



24h sur 24 - 7j sur 7

Le dépôt papier reste possible en mairie.

ACTUALISATION DU CALENDRIER DES

L'accès piéton aux commerces et aux riverains est maintenu pendant toute la durée des travaux.

En janvier et février 2022, les travaux concernaient la remise en état des réseaux. Durant cette période, une première canalisation pour l'écoulement des eaux pluviales a été posée sous la RD2 sur son côté Est. Une 2ème canalisation sous le côté Ouest de cette rue s'avère nécessaire, les travaux auront lieu entre mars et juillet pendant le deuxième passage de l'entreprise Eiffage pour l'aménagement définitif des tronçons. Par conséquent, les travaux vont durer quelques semaines supplémentaires.

Voici ci-dessous les **dates envisagées pour la finition des aménagements** pour chaque tronçon. Ces dates restent prévisionnelles et peuvent évoluer en fonction de l'avancement des travaux et d'aléas de chantier.

Partie « Route Départementale No. 2 »

Rue Jean de Beaumanoir (partie Nord jusqu'à la rue Haute Rive) : **Rue bloquée du 07 mars au 06 mai**

Rue Jean de Beaumanoir (partie Sud jusqu'à la rue de la mairie) et Place Jean Perrin : **Rue bloquée du 6 mai au 16 juin**

Rue de la Libération (jusqu'à l'ex supérette 8A8) : **Rue bloquée du 16 juin au 26 juillet**

Les enrobés seront réalisés entre le 18 et le 31 juillet. Pendant ces 2 semaines, **la Route Départementale n°2 sera bloquée pendant 2 à 3 jours maximum pour les enrobés de la chaussée.** Le reste de ces 2 semaines sera consacré aux enrobés sur les parties « trottoirs » et n'entraînera pas d'interruption de circulation des véhicules.

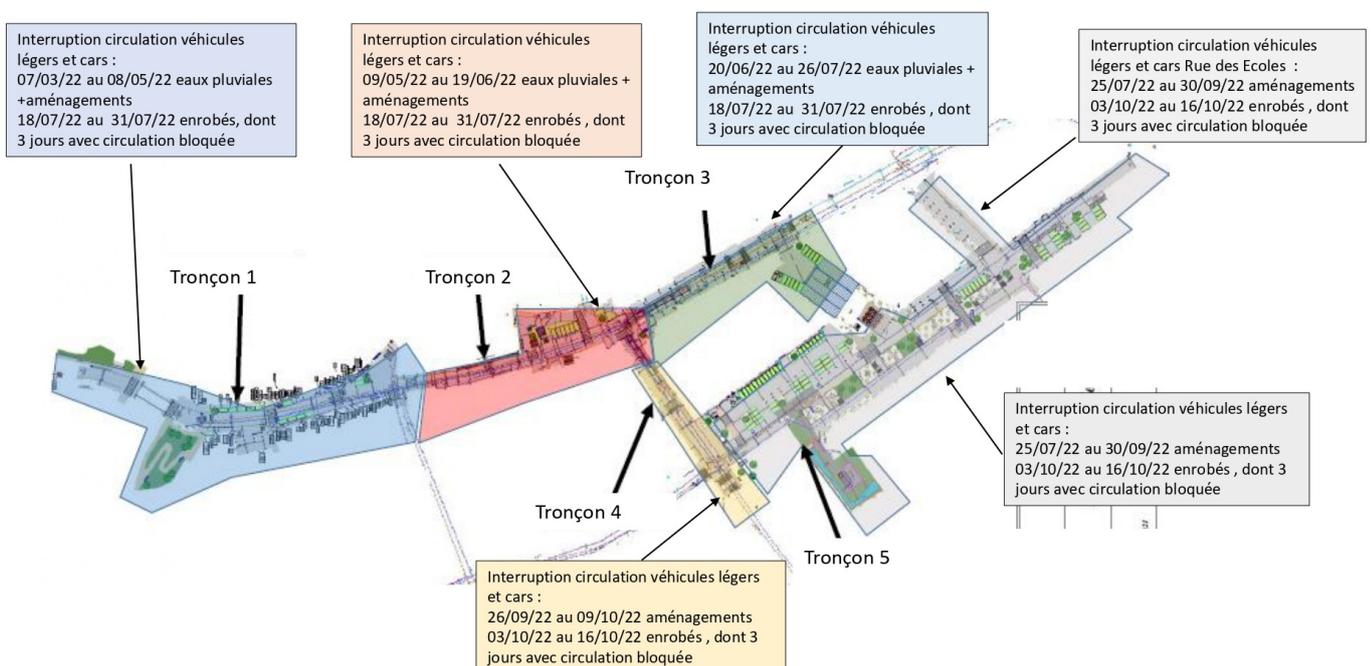
Partie « Bd Gaultier – Rue de la Mairie – Rue des Écoles »

Boulevard du Dr E. Gaultier : **Rue bloquée du 25 juillet au 25 septembre**

Rue des écoles : **Rue bloquée du 25 juillet au 30 septembre**

Rue de la mairie : **Rue bloquée du 26 septembre au 9 octobre**

Les enrobés seront mis entre le 3 et le 16 octobre. Pendant ces 2 semaines, **ces 3 rues seront bloquées pendant 2 à 3 jours maximum pour les enrobés de la chaussée.** Le reste de ces 2 semaines sera consacré aux enrobés sur les parties « trottoirs » et n'entraînera pas d'interruption de circulation.



TRAVAUX DU CENTRE-BOURG

Informations générales

- Les poids-lourds restent déviés pendant toute la durée des travaux intervenant sur la D2, du 05/01/22 au 31/07/22.
- Un contournement du bourg a été mis en place par le département depuis l'entrée Nord d'Evran vers Plesder et la Délèche ou via Calorguen ...
- La circulation des véhicules légers et des cars scolaires sera ponctuellement déviée, selon les tronçons concernés. La circulation sera rétablie sur chaque tronçon au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- La ligne 7 Rennes-Dinard BreizhGo est maintenue tout au long des travaux. Cependant, du 07/03/22 au 08/05/22, lors des travaux sur le tronçon 1, la circulation sera conservée uniquement le matin jusqu'à 8h et à partir de 17h30 jusqu'à la fin du service ainsi que les week-ends toute la journée.
- La rue Haute Rive restera à double sens de circulation avec interdiction de stationnement pendant toute la durée des travaux, pour permettre la déviation de la circulation de la route principale.
- La circulation sera totalement rétablie sur la D2 (depuis le pont de l'écluse jusqu'à l'ancienne supérette) à partir du 31/07/2022 pour les véhicules légers et les poids lourds.
- Les conteneurs de tri sélectif situés habituellement sur le parking du Bd Dr. Ernest Gaultier sont déplacés sur le parking de la salle omnisport située rue du Pont Perrin, ce jusqu'à la fin des travaux du boulevard du Dr. Ernest Gaultier.

Les travaux de **démolition de l'ex supérette** et les travaux de **construction de la chaufferie bois** (près de l'école Jules Verne) devraient intervenir entre juin et octobre 2022.

Il faut néanmoins tenir compte des éléments suivants :

- L'accès piéton aux commerces et services est toujours maintenu.
- L'accès au bourg en voiture reste toujours possible, en utilisant les parkings disponibles.
- Le besoin de remettre en état la chaussée, très dégradée.
- Les nécessaires entretiens et réparations des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales, d'eaux usées et télécom (la fibre Très Haut Débit sera disponible en 2025-2026), mutualisés avec les travaux de voirie.
- La nécessité d'aménager le centre bourg : trottoirs, espaces verts, etc. avec l'objectif de le rendre plus accessible et plus accueillant.
- Le fait que ce type de travaux n'ait lieu que très rarement.

Ce nouvel aménagement contribuera à améliorer l'attractivité de notre bourg et donc sa fréquentation par une population bien au-delà de celle des communes du Pays d'Evran. Il participera donc au développement de l'activité commerciale. Il vient en complément d'autres actions conduites par la municipalité (Centre de Santé, espace France Services, gestion des friches...). Ces actions ont pour la plupart été définies lors de l'élaboration de la stratégie "EVRAIN 2030" votée par le conseil municipal en 2019.

De nouveaux arbres devant l'école Jules Verne

Vous l'avez sans doute constaté : les arbres situés sur le boulevard Gaultier ont été coupés mi-février. Si cela est en lien avec les travaux de réfection des réseaux ayant lieu sur le boulevard du 21 février au 6 mars prochain, ce n'est pas la seule raison qui a justifié cette décision. En effet, ces arbres étaient plantés trop serrés les uns des autres, ce qui nécessitait très régulièrement un important travail de taille de la part des services techniques communaux. De plus, certains étaient malades. Le nouvel aménagement des espaces publics du centre bourg prévoit la plantation d'un nombre équivalent d'arbres. Cependant, leur disposition et le choix des essences éviteront la nécessité d'une taille régulière et permettront de mettre en valeur la belle façade du bâtiment Jules Verne, précédemment occultée par la ligne d'arbres. Les arbres coupés seront bien entendu valorisés : certains troncs seront installés dans la cour de l'école Jules Verne, afin de garder une trace de ce passé ; le reste sera broyé pour être utilisé en paillis dans les futurs massifs végétaux.



Le coup de cœur de la bibliothèque

Bergères guerrières aux éditions Glénat

Cela fait 10 ans que les hommes sont partis pour la Grande Guerre. Ils ont laissé au village femmes et enfants. Ces femmes, pour certaines d'entre elles, sont devenues des bergères guerrières d'élite. Ce sont elles qui protègent le village, les troupeaux. Mais avant d'en arriver là, il y a du chemin à parcourir. L'histoire et les personnages sont captivants, on y parle de liens familiaux, de courage et de solidarité. Le scénario est riche, souvent inquiétant tout autant qu'émouvant.

Série en 4 tomes. Disponible à la bibliothèque.

CULTURE

Manger bio et local sans dépenser plus, relevez le défi !

ÉVÉNEMENT

Le défi "Foyer à alimentation positive" est un challenge convivial qui permet de progresser vers une alimentation saine et équilibrée, en intégrant plus de produits bio et locaux dans son assiette, sans impacter son budget. Trois équipes de 12 familles maximum seront montées et animées par l'association Co&Rance à Evran, La Biocoop à Lanvallay et La Fée Bio à Matignon. Le défi est ouvert gratuitement à tous les habitants de Dinan Agglomération.

Vous êtes intéressés pour relever le défi ?! Inscrivez-vous avant le 8 mars 2022 !

Plus d'infos et fiche d'inscription disponible à la mairie ou sur le site de Dinan Agglomération.

ÉVÉNEMENT

Service Jeunesse

Venez participer à la
chasse aux œufs
organisée par la mairie !

Mardi 19 avril à 14h

Sur inscription uniquement, avant le jeudi 14 avril

www.evran.bzh
scolairejeunesse@evran.bzh



Les Fal'amis

ASSOCIATION

Une nouvelle association "Les Fal'Amis" voit le jour sur Evran. Elle a pour objectif de proposer diverses actions touchant un large public : aussi bien les enfants pour des activités de loisirs créatifs, d'éveil corporel, de cuisine... que les adultes pour des ateliers et des conférences sur diverses thématiques. Des repas à emporter, des tombolas ou encore des bourses aux jouets seront organisés régulièrement afin de financer des sorties pour les enfants et l'achat de matériel.

Présidente de l'association : Céline Cousin

Contact : 06 74 97 84 89 · lesfalamis@gmail.com

Chasse aux œufs organisée par le service jeunesse le **mardi 19 avril à 14h**. Inscription obligatoire avant le jeudi 14 avril par mail à scolairejeunesse@evran.bzh. Ouvert aux familles (4 personnes max par famille). Les enfants de -10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Lieu surprise communiqué la veille par mail aux personnes inscrites.

A G E N D A

- **Criée municipale** · samedi 05 mars · Bd Ernest Gaultier · durant le marché hebdomadaire (8h-13h)
- **Conseil municipal** · mercredi 09 mars · en salle d'honneur · à 18h30
- **Les princesses du désert rose : Repas à emporter** · vendredi 11 mars · de 16h à 20h · Bd Ernest Gaultier · 0681518222
- **Le Printemps des Poètes** · du 12 au 28 mars
- **Les princesses du désert rose : Thé dansant** · dimanche 13 mars · salle Jean de Beaumanoir · dès 14h30 · 0299688973
- **Les Chenillades** · samedi 19 mars · Le Puits Sans Fond · à 19h
- **La grande lessive** · jeudi 24 mars
- **Les princesses du désert rose : Super Loto** · samedi 26 mars · salle Jean de Beaumanoir · à 20h · 0669495360
- **Les Fal'Amis : Repas à emporter** · vendredi 8 avril · de 16h à 19h · Bd Ernest Gaultier · 0674978489

Retrouvez-nous sur notre page  et 
EVVAN, commune de Bretagne

Commune d'Évran - 12 Rue de la mairie, 22630 Évran
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ainsi que sur le site :
www.evran.bzh

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Fermé les mardis et jeudis après-midi